

Lettre du castor

N° 69

MARDIÉVAL *biodiversité* <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>

Mai 2012



CHOUETTE !

La diversité est constitutive de la vitalité. Et la force n'est pas forcément le moyen de gagner. Certains prétendent "incontournables" ratent leur rendez-vous, ou ne sont pas les élus à l'échéance. Ainsi, là où nous attendions l'orgueilleux Balbuzard pêcheur, c'est la discrète Chouette hulotte qui cette année a réussi sa reproduction ; nonobstant la femelle Coucou, qui réussit à abuser les plus faibles...

"Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage". Lorsque nous avons entrepris notre lutte contre l'absurde déviation, on ne cessait de nous objecter que le puissant Conseil général aurait forcément gain de cause. Quinze ans après, son projet est totalement décrédibilisé, ainsi que celui des autres déviations et ponts que nous combattons. Mais l'institution s'y accroche obstinément.

Nous sommes dans la "mouise" financière, à ce qu'il paraît: il faut donc retrouver la raison... Comme pour l'aéroport de Nantes, un moratoire devrait être négocié par le département du Loiret afin que l'on puisse sortir enfin des incohérences des projets de ponts dans l'espace et dans le temps. Et donner la priorité à la sécurité en réalisant demain la passerelle piéton du pont de Jargeau.

Madame Lepage, dont la veste bariolée et très personnelle se retourne sans cesse, est une fois de plus contre nous : son cabinet défend le carrier qui veut squatter à Mardié. Se parant des vertus de défenderesse des associations écologistes dans les lucarnes de la TV, elle sert les mauvais projets dans l'ombre. Faut-il manger à tous les rateliers pour nourrir d'illusoires rêves de pouvoir ?

**HONTE ! LE CABINET DE CORINNE LEPAGE
ENCORE UNE FOIS AU SERVICE DE NOS ADVERSAIRES !**

UN MORATOIRE ? DES TRANSPORTS EN COMMUN ? CHICHE ! - Page 2

LES ELECTIONS LÉGISLATIVES... ICI AUSSI - Page 3

Rencontre avec Mme Longuet MISSION VAL DE LOIRE - Page 4

AÉROPORT DE NANTES : UN MORATOIRE... INSUFFISANT

Les opposants à la construction de cet aéroport viennent d'obtenir un premier succès : la suspension des expulsions des propriétaires et exploitants agricoles présents sur les terres concernées par le projet. Ce moratoire constitue une décision positive mais ne suffit pas.

La FNAUT comme d'autres associations nationales, s'est opposée de longue date à ce projet d'aéroport. Elle estime que ce moratoire doit traduire un souci d'écoute véritable et déboucher sur un abandon pur et simple de ce projet ruineux, nuisible, dont l'utilité n'a jamais été démontrée de manière sérieuse.(...)

La décision qui sera finalement prise par le Président élu sera un test de sa volonté de mettre en œuvre une politique écologique et économique des transports.

Châteaubriant Actualités - Lundi 14 Mai 2012 -

Article complet : <http://tinyurl.com/72ht8l2>



© AFP

Début mai, près de 200 tracteurs se dirigent vers la tente des grévistes de la faim qui protestent contre les expropriations des terres pour le projet de futur aéroport au nord de Nantes à Notre-Dame-des-Landes.

Un moratoire ? Des transports en commun ? Chiche !

600 000 000 € ! Ce qui serait le prix d'un inutile Aéroport de Notre-Dame-des-Landes à Nantes serait également ici le prix des trois inutiles déviations et ponts du CG45 en PPP ! A l'instar du nouveau premier ministre, les élus de la nouvelle majorité vont devoir se plier à un principe de réalité concernant ce type de projet d'une autre époque : gaspillages financiers, gaspillages d'espaces agricoles, gaspillages de biodiversité... pour favoriser des moyens de transports non pertinents et non "durables", ce n'est plus admissible ! Comme pour Nantes, des alternatives de bon sens aux projets combattus existent ici : transports en commun, passerelle piétons etc. Pour consolider le changement, il nous faut élire ceux qui favoriseront un moratoire et la mise en œuvre de ces alternatives (Cf. LdC N° 60 <http://le-castor-enerve.fr/pdf/lettre-aout%2011.pdf>)

EN 2009, NOTRE PROPOSITION AVAIT SUSCITÉ DES ESPOIRS



Le premier avril 2009 à 00h00, MARDI EVAL avait diffusé aux médias régionaux et locaux un "communiqué de presse" que certains avaient immédiatement compris comme un "poisson d'avril", tandis que quelques autres prenaient son contenu au pied de la lettre. Un message semblable mais plus explicite accompagnait, au même moment, la diffusion de la Lettre du Castor N° 31.

Peu importe qui y avait cru, qui n'y avait pas cru, qui avait trouvé cela drôle ou qui avait ri jaune... Ce qu'on pouvait retenir de l'ensemble des retours que nous avons eus, c'est que **pratiquement tous auraient voulu ou ont voulu y croire**. Parce qu'il y avait dans l'ensemble des (pseudo-) décisions prises conjointement par les deux présidents une grande cohérence, le souci de prendre en compte les nécessaires recadrages sociaux et économiques, de préserver l'avenir ; et de le préparer en réorientant les investissements épargnés sur le routier en faveur d'un véritable développement durable ; de jouer enfin le jeu d'une démocratie locale ouverte fondée sur la transparence et la concertation confiante. Raison, clarté... et donc "évidence".

Ce "programme de rêve" (quoique discutable sur certains points) avait été repris dans la page-dossier de la Rep du 23/04/09 qui venait relancer opportunément le sujet des ponts à la veille des élections. Mais il n'avait pas fait bouger les deux responsables !

Avançons dans le Loiret : les propositions (de 2009) qui nous rallient toutes et tous !

- Un moratoire est instauré pour les quatre ponts (Combleux/Chécy, Mardié, Baule, Sully) jusqu'en 2020.
- Un observatoire des flux de circulation est créé. Il étudiera notamment les paramètres "origines/destinations" pour actualiser les données non révisées depuis 1997, et esquisser les nouvelles tendances.
- Le Département financera le tramway pour qu'il soit prolongé jusqu'à Chécy est.
- L'Agglo et le Département participeront à la réouverture de la ligne ferroviaire Orléans/Châteauneuf-sur-Loire.
- Les deux partenaires étudieront la faisabilité d'une navette Saint-Denis-de-l'Hôtel/La Source.
- Les deux partenaires se retrouveront en 2016 pour réexaminer l'utilité d'un franchissement unique à l'est de l'Agglo, peu probable compte tenu de la décroissance des trafics prévisible.
- Si ce franchissement s'avère néanmoins encore indispensable, le financement commun permettra d'investir dans un passage subfluvial, plus coûteux qu'un pont. (...)
- Une large concertation permettra d'optimiser l'emplacement du franchissement ; le projet final fera l'objet d'un référendum populaire au niveau du Canton.

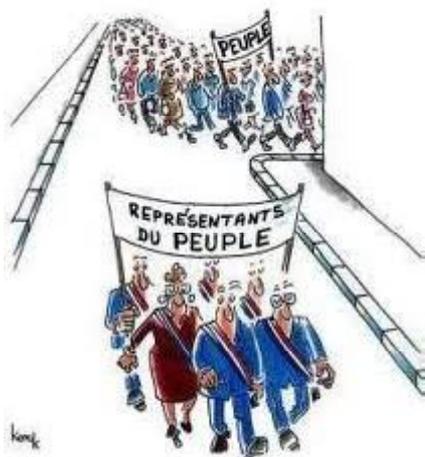
LES ELECTIONS LÉGISLATIVES pour consolider LE CHANGEMENT ICI AUSSI

Lors de consultations électorales précédentes, notamment pour les Régionales de 2010 (<http://le-castor-enerve.fr/pdf/lettre-fevrier%2010.pdf>), le Castor s'était "fendu" d'une enquête systématique pour évaluer la position des différentes formations politiques concernant les "affaires" dans lesquelles nous sommes impliqués. Travail plutôt lourd et ingrat, car, pour beaucoup de candidats, on peut chercher longtemps des prises de position précises, ou même de principe, sur les problèmes locaux : soit ils n'ont pas d'opinion, soit ils préfèrent la cacher pour ne fâcher personne ! De même, les questionnaires restent presque toujours sans réponse.

Mais, à force, nous savons à quoi nous en tenir. Nous savons **qui nous soutient concrètement** sur le terrain, nous connaissons nos **adversaires obstinés...** et nous échangeons avec d'autres qui n'ont pas tous encore évalué à leur juste valeur la nécessité du changement de paradigme en matière d'environnement.

Les premiers sont les élus d'**Europe-écologie - Les Verts** : Thierry Soler et Estelle Touzin au Conseil général, Pascale Rossler à la Région, Sandrine Bélier à Bruxelles. Les seconds sont les élus de l'**Union des Mauvais Perdants**, généralement mâles cumulards un peu âgés, très unis (enfin, presque...) autour d'un certain Eric Doligé et de son système moyennâgeux.

Du côté des troisièmes, le parti de la nouvelle majorité présidentielle, il y a ceux que nous avons déjà convaincus, et ceux à qui nous apportons des éléments de vérité pour les aider à "virer leur cuti", ou tout simplement à se faire leur idée juste. Si hier ils pouvaient craindre de contrarier une supposée attente du public, ils savent que maintenant ils mécontenteraient leur électorat le plus sûr en sacrifiant l'environnement.



Qui plus est, leur parti a passé une **alliance électorale et de gouvernement avec EELV** : il n'y a donc pas de concurrence entre eux, et quel que soit son candidat pour notre circonscription, cette alliance aura notre préférence... sachant que par la suite, notre vigilance restera totale.

Pour le Loiret, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire aboutir un changement profond, et pour reconquérir tout ce qui a été compromis par des élus ayant une conception surannée de la démocratie.

Mais, dès maintenant, nous avons avec notre bulletin de vote le pouvoir de soutenir un travail législatif tourné vers la reconquête, qui ira dans le sens du service public et de la transformation écologique. Cette occasion ne se représentera peut-être pas, il ne faut en aucun cas la manquer !

INSUPPORTABLE DOUBLE JEU : LE CABINET DE LA PRÉTENDUE ÉCOLO LEPAGE ENCORE CONTRE NOUS DANS LE DOSSIER "CARRIÈRE"

Ce n'est plus simplement un petit "conflit d'intérêt" de son cabinet d'avocat : c'est clairement de la duplicité récurrente d'une femme politique opportuniste qui s'affiche de façon ostentatoire comme soutien des associations en lutte, mais ne se prive pas de gagner sa vie sans états d'âme en servant leurs adversaires de façon récurrente, sonnante et rébuchante.



En effet, le cabinet d'avocats Huglo-Lepage, qu'elle partage avec son conjoint, était déjà le défenseur du Conseil général du Loiret en 2000/2001. **Ce sont eux les "inventeurs" des fameuses "décisions non décisionnelles" qui ont mis l'exécutif départemental à l'abri de tout jugement depuis quinze ans !**

Alors que, comme députée européenne, Mme Lepage aurait dû militer pour l'application de la Convention d'Aarhus, signée par la France comme par tous les européens, dont l'objet est de **faciliter l'accès à la justice des associations dès l'amont des projets touchant à l'environnement**, elle a opposé à notre association cette jurisprudence surannée qui, cette fois-là, puis par la suite en 2006, a permis au CG45 de s'exonérer de tout jugement visant ses décisions fondées sur des études et des pratiques inacceptables !

Ce n'est pas le seul dossier dans le Loiret pour lequel le Cabinet Huglo-Lepage est en face des associations : il a, par exemple, défendu le fabricant de panneaux en aggloméré Kronofrance à Sully-sur-Loire contre les écologistes. Le voici au service du carrier "la Ligérienne granulats" dans le dossier de la Carrière de l'E tang, dont nos lecteurs connaissent la teneur. Pour la défense du vertueux carrier, Huglo-Lepage reprend tous ses arguments les plus contestables, et justifie ses comportements scandaleux lors de l'enquête publique. On nous objectera que les avocats ne défendent pas que des saints innocents... Mais tous ne sont pas non plus la N°1 autoproclamée de la vertu écologique !!!

Rencontre avec Mme Longuet, directrice de la



MISSION VAL DE LOIRE



De gauche à droite :

Alain Dalaigre (APSIDE) ; Isabelle Longuet (MVdL) ;
Jean-Marie Salomon (MARDIÉVAL) ; Sylvie David-
Rousseau (Sully-Environnement 2015 et MARDIÉVAL) ;
Jean-Louis Posté (Mauves vivantes)

Le 23 mai à Tours, quatre responsables des associations de l'Alliance ont été reçus par M^{me} Isabelle Longuet, directrice de la Mission depuis septembre 2010. Deux heures d'échange particulièrement cordial et fructueux.

Après s'être présentées, les associations ont exposé en quoi leurs luttes contre des projets qui menacent la Loire rejoignent les **directives de préservation du Patrimoine mondial** édictées dans le **Guide "Vivre les paysages"**, et depuis la fin 2011, dans le **Plan de gestion** proposé aux collectivités.

Reconnaissant que les initiatives des associations étaient importantes, et même que leurs alertes avaient pu contribuer à la décision de mettre en oeuvre un "Plan de gestion", Isabelle Longuet a engagé une discussion approfondie sur ces projets et sur les modalités de leur avancement. Des projets de cette ampleur doivent faire au préalable l'objet d'études d'impact approfondies sur les paysages et le patrimoine du site inscrit au patrimoine mondial, c'est aujourd'hui une demande de l'UNESCO. Et il est important de viser la plus grande qualité architecturale.

M^{me} Longuet a encouragé l'Alliance à lui transmettre tous les éléments utiles de ces dossiers, ainsi que les informations touchant aux menaces identifiées sur les territoires du Val concernés.

DES PROJETS ROUTIERS **CONTREDISANT CLAIREMENT** PLUSIEURS DES DIRECTIVES DE LA MISSION

- Utilisation de la **Coupure verte de l'Agglo** à Mardié (E.B.C.),
- et d'un **espace protégé** du Conservatoire régional à Sully-sur-Loire
 - Infrastructures manifestement **non intégrées**
 - Pas de recherche sérieuse d'une conception en harmonie avec la traversée de la Loire et de sa vallée
 - **Extensions réprouvées de Zones d'Activités** en lien avec routes et autoroutes, notamment pour Baule
 - Renforcement de la **présence de la voiture** dans les parties naturelles
- Participation à la **transformation/perte des terres agricoles** avec les emprises des routes et avec la Carrière de l'Etang
- **Transformations d'espaces naturels en terrains à bâtir** certaine à terme, car, toujours, "le béton suit le goudron" !



MARDIÉVAL biodiversité: 10 000 visiteurs, 100 000 pages !

C'est un nouveau seuil qui est franchi ce mois-ci, avec une fréquentation qui croît sûrement mais... trop lentement sans doute au regard du travail de reportage présenté et de la qualité souvent exceptionnelle des documents proposés. Diffusez, faites connaître autour de vous !

<http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>

